Envoyé en préfecture le 06/03/2026
Reçu en préfecture le 06/03/2026
Publié le
ID : 035-243500659-20260305-D2026_03_06-DE

Pays de Châteaugiron Communauté

Extrait du registre des délibérations **2026 – 03 – 06**
Décision du 5 mars 2026

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU PAYS DE CHATEAUGIRON COMMUNAUTE

L'an deux-mille-vingt-six, le **5 mars** à 20h, le Conseil communautaire du Pays de Châteaugiron Communauté, dûment convoqué par le Président, Dominique DENIEUL, s'est réuni en session ordinaire à la salle du Conseil communautaire du Pays de Châteaugiron Communauté.

Date de convocation	20 février 2026
Nombre de membres	En exercice : 32 Quorum : 17 Présents : 22 Votants : 28 (dont 6 pouvoirs)
Présents	**Châteaugiron :** Anne-Marie ECHELARD, Denis GATEL, Françoise GATEL, Schirel LEMONNE, Laëtitia MIRALLES, Yves RENAULT, Catherine TAUPIN. **Domloup :** Sébastien CHANCEREL, Sylviane GUILLOT, Géraldine HARNOIS-MARTIN, Jacky LECHABLE. **Noyal-sur-Vilaine :** Anne CARRÉE, Emmanuel CASADO, Christelle HOUIZOT, Louis HUBERT, Marielle MURET-BAUDOIN. **Piré-Chancé :** Dominique DENIEUL, Christelle GAUTIER. **Servon-sur-Vilaine :** Melaine MORIN, Rozanne JAMAIN, Dominique MARCHAND, Sophie RANDUINEAU-PIROT.
Absents excusés	Jean-Claude BELINE (pouvoir à Denis GATEL), Olivier BODIN, Chantal LOUIS (pouvoir à Laëtita MIRALLES), Christian NIEL (pouvoir à Anne-Marie ECHELARD), Jean-Pierre PETERMANN, Benoît FOUCHER, Pierre-Yves TANVET (pouvoir à Anne CARREE), Jean-Benoît DUFOUR (pouvoir à Christelle GAUTIER), Evelyne PANNETIER (pouvoir à Sophie RANDUINEAU-PIROT).
Absents	Anne MALLET.
Secrétaire de séance	Anne CARREE.

Reprise anticipée des résultats

Yves RENAULT précise que, conformément aux dispositions de l'article L1612-32 du code général des collectivités territoriales, les collectivités territoriales ont la possibilité d'effectuer une reprise anticipée des résultats de l'exercice antérieur, avant l'adoption du Compte Financier Unique pour 2025. Cette reprise permet d'intégrer, dans le budget primitif, les besoins de financement et/ou excédent générés par chaque section, sur l'exercice précédent, et de déterminer, au plus juste, dès le stade du vote du budget primitif, les niveaux de dépenses et recettes nécessaires à l'équilibre budgétaire.

Il est proposé de procéder à l'affectation du résultat conformément aux tableaux ci-après qui ont fait l'objet d'une attestation par le comptable publique.

Affectation des résultats constatés aux Comptes administratifs 2025

Budget Principal

Section d'investissement	
001 - Déficit d'investissement reporté	- 494 101,33 €
1068 - Excédent de fonctionnement capitalisé	915 245,81 €
Section de fonctionnement	
002 - Excédent de fonctionnement reporté	6 757 266,81 €

Budget Annexe « Bâtiments-relais de Beaujardin »

Section d'investissement	
001 - Excédent d'investissement reporté	83 548,69 €
Section de fonctionnement	
002 - Déficit de fonctionnement reporté	-39 136,92 €

Envoyé en préfecture le 06/03/2026
Reçu en préfecture le 06/03/2026
Publié le
ID : 035-243500659-20260305-D2026_03_06-DE

Budget Annexe « Centre de secours »

Section d'investissement	
001 - Déficit d'investissement reporté	- 636 389,61 €
1068- Excédent de fonctionnement capitalisé	64 246,36 €
Section de fonctionnement	Pas de report

Budget Annexe « Ancienne Perception »

Section d'investissement	
001 - Déficit d'investissement reporté	-281 016,68 €
Section de fonctionnement	
002 - Déficit de fonctionnement reporté	-11 020,82 €

Budget Annexe « Logements spécifiques » (Gendarmerie)

Section d'investissement	
001- Déficit d'investissement reporté	-417 677,25 €
1068 – Excédent de fonctionnement capitalisé	56 590,18 €
Section de fonctionnement	
002- Excédent de fonctionnement reporté	Pas de report

Budget Annexe « ZA la Hutte aux Renards » (ZA du Pavail) à Châteaugiron

Section d'investissement	
001 - Déficit d'investissement reporté	-200 641,87 €
Section de fonctionnement	
002 - Déficit de fonctionnement reporté	-17 940,89 €

Budget Annexe « ZA Tertiaire/Parc des Vents d'Ouest » à Noyal-sur-Vilaine

Section d'investissement	
001- Déficit d'investissement reporté	-220 621,83 €
Section de fonctionnement	
002 - Excédent de fonctionnement reporté	755 731,85 €

Budget Annexe « Ecoparc » à Noyal-sur-Vilaine

Section d'investissement	
001- Déficit d'investissement reporté	-671 373,43 €
Section de fonctionnement	
002 - Excédent de fonctionnement reporté	18 336,01 €

Budget Annexe « ZA La Barbotière/Rivière » à Noyal-sur-Vilaine

Section d'investissement	
001- Déficit d'investissement reporté	-480 972,94 €
Section de fonctionnement	
002 - Excédent de fonctionnement reporté	835 516,84 €

Budget Annexe « ZA Le Ballon » à Piré-Chancé

Section d'investissement	
001- Déficit d'investissement reporté	-518 928,62 €
Section de fonctionnement	
002 - Excédent de fonctionnement reporté	15 183,16 €

Envoyé en préfecture le 06/03/2026
Reçu en préfecture le 06/03/2026
Publié le
ID : 035-243500659-20260305-D2026_03_06-DE

Budget Annexe « Extension du PAPB » (Portes de Bretagne 2) à Servon-sur-Vilaine

Section d'investissement	
001- Déficit d'investissement reporté	-6 033 066,86 €
Section de fonctionnement	
002 - Excédent de fonctionnement reporté	402 487,45 €

Budget Annexe « Panneaux photovoltaïques »

Section d'investissement	
001 - Excédent d'investissement reporté	160 101,48 €
Section de fonctionnement	
002 - Excédent de fonctionnement reporté	64 629,22 €

Budget Annexe « Assainissement »

Section d'investissement	
1068 – Excédent de fonctionnement capitalisé	-421 944,03€
1068 – Excédent de fonctionnement capitalisé	1 959 644,16 €
001 - Excédent d'investissement reporté	13 195,20 €
Section de fonctionnement	
002 - Excédent de fonctionnement reporté	5 681,80 €

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

- ✓ de valider l'affectation des résultats des différents budgets ;
- ✓ d'autoriser le Président à exécuter cette décision et à signer tout document s'y rapportant.

Pour copie conforme,
Le Président,
Dominique DENIEUL

La Secrétaire de séance,
Anne CARREE